

Bonjour à tous

Nous ne pouvons pas commencer cette déclaration sans que le SNEP-FSU de Nice dénonce avec convictions les funestes projets de notre gouvernement. Aucun auparavant n'avait osé proposer une telle remise en cause des droits des fonctionnaires et de la notion même de démocratie.

En effet, dans le cadre du chantier « Dialogue social », le gouvernement ne propose rien d'autre que la suppression du paritarisme. C'est sûr, sans les partenaires sociaux, il serait plus facile de dialoguer, il serait plus facile surtout de priver de leurs droits les fonctionnaires pour faire des économies et autres abus de pouvoirs.

Ce projet de suppression du paritarisme propose l'abolition des CAP en ce qui concerne les mutations, l'élargissement des sanctions disciplinaires sans contrôle des recours, la suppression des Commissions administratives Paritaires par corps...

Pour que nos collègues comprennent bien l'enjeu, nous illustrerons nos propos en affirmant que si ce projet de réforme aboutissait, ils seraient, par exemple, privés de toutes les améliorations de mutations que le SNEP a à proposer aujourd'hui lors de cette FPMA.

Pour finir, et comme les seuls objectifs de ces réformes sont de faire des économies et de soumettre les fonctionnaires, il y a fort à parier que ce projet engendre la fermeture de nombreux postes au sein même de l'administration. Nous appelons donc la profession et toutes les personnes concernées à se dresser contre les positions extrêmes de notre président et de son gouvernement. Pour le moment, nous appelons les collègues à signer massivement la pétition mise en ligne par la FSU contre la fin du paritarisme et des CHSCT !!!

Concernant maintenant notre mouvement intra académique, nous souhaitons remercier les services académiques qui se sont organisés pour nous donner les projets de mutations dans les temps. Par ailleurs, nous souhaitons vous remercier aussi d'avoir fait tourné, de nouveau, l'algorithme suite à l'action

que nous avons mené pour faire libérer un support initialement réservé stagiaire. Nous sommes reconnaissants envers M. Le Secrétaire Général qui a perçu toute la dimension humaine qu'il y avait à libérer ce support.

Nous continuons à penser que l'attitude responsable qui consiste à ne pas dévoiler le projet de mouvement est une bonne chose pour tous et évite ainsi les mal entendus sur les modifications qui sont prononcées lors de la FPMA. Nous déplorons une nouvelle fois qu'au moins une organisation syndicale (le SNALC pour ne pas la citer) continue à dévoiler le projet à ses syndiqués. Il nous semble qu'il existe d'autres méthodes militantes plus adaptées.

Une autre remarque que nous faisons régulièrement est encore d'actualité. Cette année encore, les collègues ne comprennent pas la dissonance réelle entre les postes vacants proposés sur SIAM et la réalité sur le terrain. Cette liste, même largement complétée par celle produite par le SNEP-FSU, est un support important pour les collègues lorsqu'ils construisent leur demande de mutation. Même si nous savons que cette liste n'a pas vocation à être exhaustive, il serait souhaitable de chercher des solutions pour la mettre plus en adéquation avec la réalité.

Cette année, le mouvement s'est avéré moins tendu que les années précédentes. Plusieurs facteurs expliquent cela :

- Le solde entre les ouvertures et les fermetures de postes a franchi enfin la barre du 0 après des années de fermetures massives de postes. Il faut dire que l'EPS dans l'académie est exsangue (trop plein de services partagés, de BMP, baisse des contingents de TZR alors même que les remplacements ont du mal à être effectués, perte d'heures et de dispositifs particuliers pour l'EPS)
- D'autre part, la forte augmentation du barème d'entrée dans l'académie en raison d'un calibrage restreint limite aussi la tension sur le mouvement.
- Pour finir, le nombre de stagiaires affectés dans l'académie est enfin devenu plus raisonnable ; à l'échelle des possibilités d'accueil de la formation.

Concrètement, dans les Alpes Maritimes la barre d'entrée descend à 135 pts ce qui a pour conséquence que peu ou pas de collègues entrent en phase 1 sur le vœu département. Donc nos commissaires paritaires n'ont pas trouvé de candidat caché ou de modification à proposer eu égard au projet initial. Il reste même un poste vacant après mouvement car tous les collègues ont été satisfaits sur leurs vœux.

En revanche pour le Var, les choses restent plus compliquées. La barre d'entrée dans le département est à 432.2 pts. Nos commissaires paritaires vous proposent 11 modifications, au barème, par rapport au projet initial. Cela se traduit par l'amélioration de 20 mutations eu égard au projet des collègues. Nous avons aussi trouvé 6 candidats cachés qui n'apparaissaient pas au mouvement.

Au final, ce sont 73 collègues qui obtiennent leur mutation sur 200 demandes au total. Sur ces 73 demandes, nous ne déplorons qu'une seule extension. Donc 72 collègues sur 73 obtiennent satisfaction.

Pour revenir à notre introduction, nous ne pouvons que souhaiter que, l'année prochaine à la même époque, nous nous retrouvions tous ici pour continuer à faire vivre le paritarisme, la démocratie et que tous ensemble, nous continuions à tenter d'améliorer les conditions de travail de nos collègues. Nous espérons aussi que la profession pourra renouveler toute sa confiance en l'efficacité du SNEP-FSU en votant massivement pour nous lors des élections professionnelles.

Nous vous remercions de votre attention.

LES COMMISSAIRES PARITAIRES DU SNEP-FSU DE NICE